



RAPPORT DE PRESENTATION DES PROPOSITIONS DU BUDGET PRIMITIF 2023

Préambule :

La préparation budgétaire est basée sur les réflexions de l'ensemble des services de la ville en lien avec les élus.

Des séances de relecture ont eu lieu pour comprendre les demandes et leurs impacts pour l'année 2023.

Cette présentation synthétique du budget 2023 reprend les grands thèmes de cette élaboration.

VUE GENERALE :

Schématisation des composantes et équilibre des 2 sections – budget 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	Dépenses réelles : 20 525 586 €	Dépenses réelles : 10 928 620,50 €
	Dépenses d'ordre : 1 817 284 €	Dépenses d'ordre : 618 532 €
	Autofinancement : 171 246 €	Restes à réaliser : 3 030 948,85 €
	22 514 116 €	14 578 101,35 €
RECETTES	Solde exécution R002 : 436 895 €	Autofinancement : 171 246 €
	Recettes réelles : 21 599 689 €	Recettes d'ordre : 1 958 284 €
		Affectation résultat : 920 620,79 €
		Recettes réelles : 2 094 463 €
		Restes à réaliser : 2 097 436,34 €
	Recettes d'ordre : 477 532 €	Solde d'exécution reporté : 2 902 014,66 €
		Emprunt à réaliser : 4 434 036,56 €
22 514 116 €	14 578 101,35 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Rappel des mesures du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2023 et propositions budgétaires BP2023

Recettes de fonctionnement							
			TOTAL CREDITS 2022	Prospective ROB 2023	PROPOSITIONS BP 2023	BP 2023 / TOT 2022	BP 2023 / DOB 2023
	CA 2020	CA 2021					
Atténuations de charges (chap 013)	23 233	24 701	40 900	16 000	16 000	-60,88%	0,00%
Produits des services (chap 70)	1 480 697	2 142 345	1 972 871	1 866 790	1 887 790	-4,31%	1,12%
Impôts et taxes (chap 73)	13 633 885	13 308 165	13 410 858	14 373 546	14 373 546	7,18%	0,00%
<i>Produit des taxes directes et rôles supplémentaires (art 73111 et 7318)</i>	6 548 080	6 820 127	7 020 979	8 068 697	8 068 697	14,92%	0,00%
<i>Fiscalité transférée (art. 73221)</i>	538 604	538 604	538 604	538 604	538 604	0,00%	0,00%
<i>autres taxes</i>	6 547 201	5 949 434	5 851 275	5 766 245	5 766 245	-1,45%	0,00%
Dotations (chap 74)	4 864 404	4 773 791	4 809 360	5 072 303	5 072 303	5,47%	0,00%
Autres produits de gestion courante (chap 75)	121 548	128 316	117 800	227 350	227 350	93,00%	0,00%
Total des recettes de gestion	20 123 767	20 377 318	20 351 789	21 555 989	21 576 989	6,02%	0,10%
<i>Produits financiers (chap 76)</i>	242	237	330	300	300	-9,09%	0,00%
<i>Produit des cessions d'immobilisations (art 775)</i>	107 800	400	0	0	0		
<i>Produits exceptionnels (chap 77 hors 775)</i>	237 960	201 252	119 955	1 000	1 000	-99,17%	0,00%
<i>Reprise sur provisions (Art. 7817)</i>			0	21 400	21 400		0,00%
Total recettes d'exploitation	346 002	201 888	120 285	22 700	22 700	-81,13%	0,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	20 469 769	20 579 206	20 472 074	21 578 689	21 599 689	5,51%	0,10%
Opérations d'ordre de transfert entre section (Chap 042)							
	238 678	310 480	418 661	435 781	477 532	14,06%	9,58%
résultat d'exploitation reporté							
	650 884	0	551 966	0	436 895	-20,85%	
Total	21 359 331	20 889 686	21 442 701	22 014 470	22 514 116	5,00%	2,27%

Détail des recettes réelles de fonctionnement

Atténuations de charges (chap 13) : 16 000 € : compensations ou remboursements de charges « maladie » (CPAM, IRCANTEC) en lien avec les salaires et charges.

Produits des services (chap 70) : 1 887 790 €

- la vente de produits par le contrat de panneaux photovoltaïques
- les concessions de cimetière,
- les droits de stationnement (parking régie ST, taxi...)
- les redevances d'occupation du domaine public et autres redevances (droits de voirie, terrasses, panneaux publicitaires, place de marché, emprise bungalow commercial ou palissade de chantier...)
- les prestations et droits à caractère :
 - culturel (Bibliothèque, Conservatoire et Musée),
 - sportif et loisirs (adhésion sport, accueil loisirs),
 - enseignements (études surveillées, restauration, pré et post scolaire),
 - en direction de la jeunesse (participation à l'organisation de séjours)
- les redevances pour occupation de locaux
- autres prestations de service (sanisettes, autre location)
- le remboursement pour la mutualisation des personnels ville et CACPB

Les produits des services sont légèrement en baisse de -4,31% par rapport au total des crédits 2022 car cette année a bénéficié des versements de l'ARS (recette non récurrente liée au remboursement des dépenses Covid).

Impôts et taxes (chap 73) : 14 373 546 €

- contributions directes (taxe habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe foncière des entreprises)
- contribution compensatrice de la CACPB
- fonds de solidarité des communes IDF
- fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)
- fond national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)
- taxe sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)
- taxe aux droits d'enregistrement (TADE)

Les impôts et taxes ont augmenté de +7,18% par rapport au total des crédits 2022 du fait de l'augmentation des bases fiscales par l'Etat et de l'augmentation du taux de la taxe foncière de 5%.

Dotations (chap 74) : 5 072 303 €

- dotations forfaitaires des communes
- dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)
- dotation nationale de péréquation (DNP)
- FCTVA sur dépenses de fonctionnement sur le bâtiment et la voirie
- dotations de l'Etat (politique de la ville, développement sport et santé, en faveur des bibliothèques et de la culture)
- subventions départementales pour structure d'enseignement artistique, utilisation des gymnases
- participations des communes aux frais de scolarité
- participation CAF aux activités périscolaires
- dotations de compensation de la réforme de la TP
- allocations compensatrices de la taxe habitation et taxe foncière bâtie et non bâtie

- dotations aux titres sécurisés

Les dotations ont augmenté de +5,47% par rapport au total des crédits 2022 du fait de compléter les crédits budgétaires prévisionnels par la sollicitation de l'Etat au titre du filet de sécurité.

Autres produits de gestion courante (chap 75) : 227 350 €

- loyers sur les logements, sur les jardins familiaux.
- loyers sur les bâtiments communaux,
- location temporaire de salles.
- indemnités journalières sur revenus du personnel
- le reversement de l'excédent comptable association Le Nid de Longchaumois
- le remboursement d'assurance sur sinistres

Les autres produits de gestion courante ont augmenté de +93% par rapport au total des crédits 2022 du fait notamment d'une déclassification de comptes 77xx en M14, se retrouvant en compte 75 en M57 et également par une recette exceptionnelle concernant le reversement de l'excédent comptable du site Le Nid de Longchaumois de 59 000 €.

Produits financiers (chap 76) : 300 €

- intérêts sur le Leg Troquet 250 €
- intérêts sur parts sociales 50 €

Produits exceptionnels (chap 77) : 1 000 €

- annulations de mandats sur exercices antérieurs

Reprise sur provisions (chap 78) : 21 400 €

- procédure de reprise sur provisions antérieures (au bénéfice d'une nouvelle provision en dépenses)

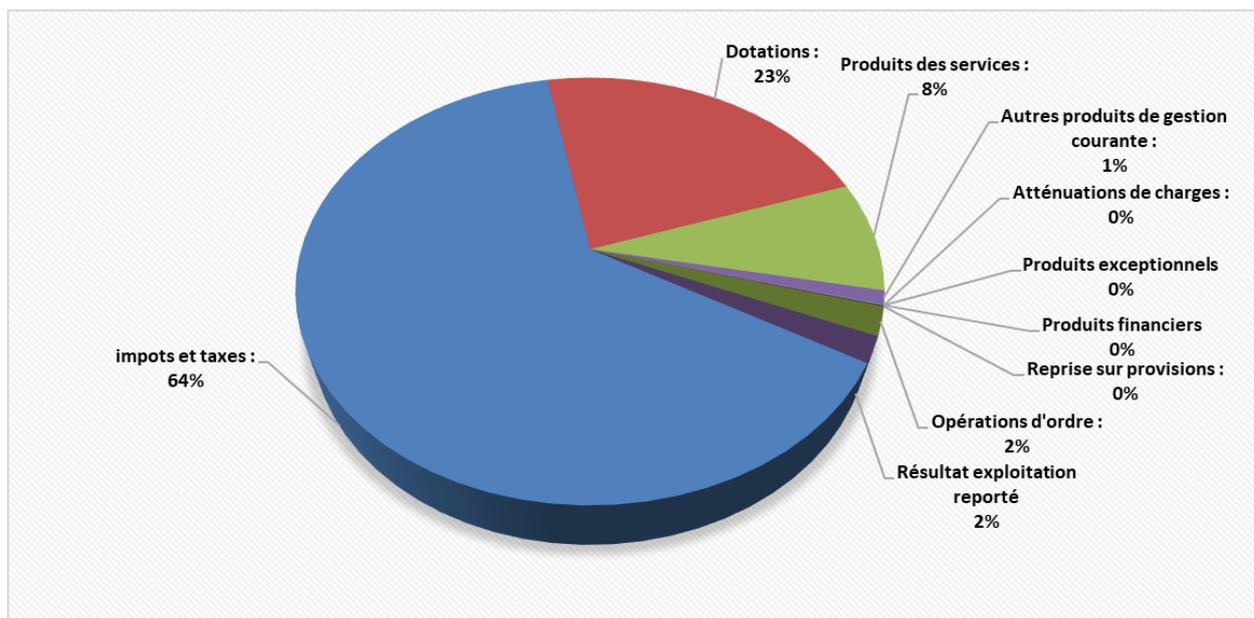
Résultat d'exploitation reporté (R002) : 436 895 €

- sur la part du résultat cumulé de la section de fonctionnement estimé provisoirement à 1 357 515,79€, il est gardé la somme de 436 895 € pour équilibrer la section de fonctionnement.

Détail des recettes concernant les opérations d'ordre : 477 532 €

- les travaux en régie
- les amortissements des subventions.

Part et importance par type de recettes :



RESUME SUR LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2023, les prévisions de recettes de fonctionnement ont été ajustées :

- au cas par cas en ce qui concerne les produits des services, taxes et dotations ajustées raisonnablement en fonction du réalisé 2022 et en vertu des informations disponibles de la loi de finances 2023,
- un relèvement des bases fiscales de 7,1% décidé par l'Etat et une augmentation de 5% du taux de la taxe foncière.
- une sollicitation de l'Etat au titre du filet de sécurité pour 350 000 €,
- afin d'équilibrer la section de fonctionnement, le compte R002 est affecté de la somme de 436 895 €

L'ensemble prévisionnel a été arrêté pour le montant total de 22 514 116 € (soit +2,27% / ROB 2023). Cette différence provient de la prévision budgétaire du R002 pour 436 895 € non prévu par le ROB 2022.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Rappel des mesures du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2023 et propositions budgétaires BP2023

Dépenses de fonctionnement							
			TOTAL CREDITS 2022	Prospective ROB 2023	PROPOSITIONS BP 2023	BP 2023 / TOT 2022	BP 2023 / DOB 2023
	CA 2020	CA 2021					
Charges à caractère général (chap 011)	4 345 243	4 338 370	6 180 528	6 649 745	6 613 925	7,01%	- 0,54%
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	10 607 217	10 755 364	11 327 174	11 860 000	11 860 000	4,70%	0,00%
Autres reversements (autres art 739)	0	0	0	0	0		
Atténuation de produit (chap 014)	0	0	0	0	0		
Autres charges de gestion courante (chap 65)	1 805 484	2 124 554	1 726 500	1 676 410	1 678 061	-2,81%	0,10%
<i>Contingents et participations obligatoires (art 655)</i>	228 056	759 342	280 680	281 100	281 100	0,15%	0,00%
<i>Subventions versées (art 657)</i>	1 304 574	500 680	1 170 500	1 093 500	1 083 361	-7,44%	- 0,93%
<i>Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657)</i>	272 854	864 531	275 320	301 810	313 600	13,90%	3,91%
Total des dépenses de gestion courante	16 757 944	17 218 289	19 234 202	20 186 155	20 151 986	4,77%	- 0,17%
Intérêts de la dette (art 66111)	386 783	358 692	337 800	338 500	338 500		
Intérêts courus non échus – ICNE (art 66112)	- 3 298	- 3 142	5 000	5 000	5 000	0,21%	0,00%
Autres charges financières (autres articles chap 66)	2 756	1 314	1 400	1 100	1 100		
Charges exceptionnelles (chap 67)	818 138	129 976	56 590	6 000	6 000	-89,40%	0,00%
Dotations aux amortissement et aux provisions (chap 68)	0	2 270	26 000	23 000	23 000	-11,54%	0,00%
Sous-total charges d'exploitation	1 204 379	489 111	426 790	373 600	373 600	-12,46%	0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	17 962 323	17 707 399	19 660 992	20 559 755	20 525 586	4,40%	- 0,17%
Amortissements - opération d'ordre de transfert entre section (chap 042)	1 397 464	1 313 212	1 478 671	1 817 284	1 817 284	22,90%	0,00%
Virement section d'investissement (chap 023)	X	X	303 038	171 246	171 246	-43,49%	0,00%
Total	19 359 787	19 020 611	21 442 701	22 548 285	22 514 116	5,00%	- 0,15%

Détail des dépenses réelles de fonctionnement

Les charges à caractère général (chap 011) : 6 613 925 €

Concerne le fonctionnement des services sur :

- les fournitures et consommables, les fluides et énergie (eau, gaz, électricité, carburants, fioul...), la gestion et maintenance du chauffage des bâtiments,
- les prestations de service diverses, le service de la restauration,
- les travaux concernant l'entretien du patrimoine : voiries et bâtiments,
- l'entretien des espaces verts et la propreté urbaine,
- la maintenance informatique,
- les interventions en faveur du sport, des scolaires, de l'enfance et de la jeunesse, musée, bibliothèque et la micro folies,
- l'état civil et affaires générales de tout ordre, la police municipale,
- les contrats, conventions ou de commandes diverses sur l'entretien, la maintenance, la vérification réglementaire, la réparation...

Les charges à caractère général augmentent de +7,01% par rapport au total des crédits 2022 du fait de l'ensemble des fluides (eau, électricité, gaz, fioul) et de la gestion et la maintenance du chauffage dont les tarifs augmentent. Egalement d'une manière globale, on constate une augmentation des tarifs sur les fournitures tertiaires et industrielles dépendantes des matières premières dont les prix augmentent également.

Les charges de personnel et frais assimilés (chap 012) : 11 860 000 €

Les charges de personnel et frais assimilés concernent tous les salaires et charges sociales, les cotisations d'assurance du personnel et organismes sociaux ainsi que les frais liés à la médecine du travail.

Elles prennent en compte également :

- les mesures de reclassement, les évaluations concernant les avancements de grades ou d'échelons,
- les éventuelles revalorisations du SMIC.
- la souscription d'une garantie de maintien de salaires.
- les embauches (postes vacants ou à renouveler suite à un départ)

Ces dépenses augmentent de +4,70% par rapport au total des crédits 2022 du fait notamment de l'augmentation des salaires de 3,5 points intervenue en juillet 2022. L'enveloppe budgétaire prend en charge l'ensemble de l'année 2023.

Les autres charges de gestion courante (chap 65) : 1 678 061 €

Les autres charges de gestion courante représentent 3 parties et d'une manière schématique, elles comprennent :

D'une part :

- le versement de contributions diverses notamment au SDIS, aux associations, à la régie culturelle

D'autre part :

- les indemnités et cotisations des élus

Et enfin, des redevances ou droits divers tels que :

- les droits d'exploitation des licences ou logiciels informatiques,
- l'accompagnement de projets de jeunes et remboursement de trop perçu aux familles
- l'inhumation d'indigents
- les abonnements et frais de gestion divers

Les autres charges de gestion courante diminuent de -2,81% par rapport au total des crédits 2022 car en 2022 il y a eu une augmentation de crédits en cours d'année notamment pour le CCAS (+ 15 000 €) et le service de la régie culturelle (+ 50 000 €). Les crédits budgétaires 2023 sont donc identiques revenus au niveau de ceux du BP2022.

Les charges financières (chap 66) : 344 600 €

Elles représentent :

- les intérêts de la dette et les intérêts courus non échus pour 343 500 €
- les frais divers à caractère financier pour 1 100 €

Les charges financières sont en légère augmentation de +0,21% par rapport au total des crédits 2022 et suivant le tableau des amortissements des emprunts au 01/01/2023. Toutefois malgré une composition très majoritairement élaborée à taux fixe, l'état de la dette comprend un taux variable et deux taux indexés sur le livret A (ces 3 prêts particuliers seront à suivre dès la connaissance des valeurs des annuités 2023).

Les charges exceptionnelles (chap 67) : 6 000 €

Elles représentent :

- une provision pour les annulations de titres sur exercices antérieurs

Les provisions pour risques (chap 68) : 23 000 €

- Ces provisions constituent une charge pour créances douteuses (provision à payer selon une liste de créances non recouvrées, à déterminer en fin d'exercice comptable).

Détail des dépenses concernant les opérations d'ordre : 1 817 284 €

Elles sont constituées :

- des dotations aux amortissements,
- des quotes-parts des subventions amorties pour 2023.

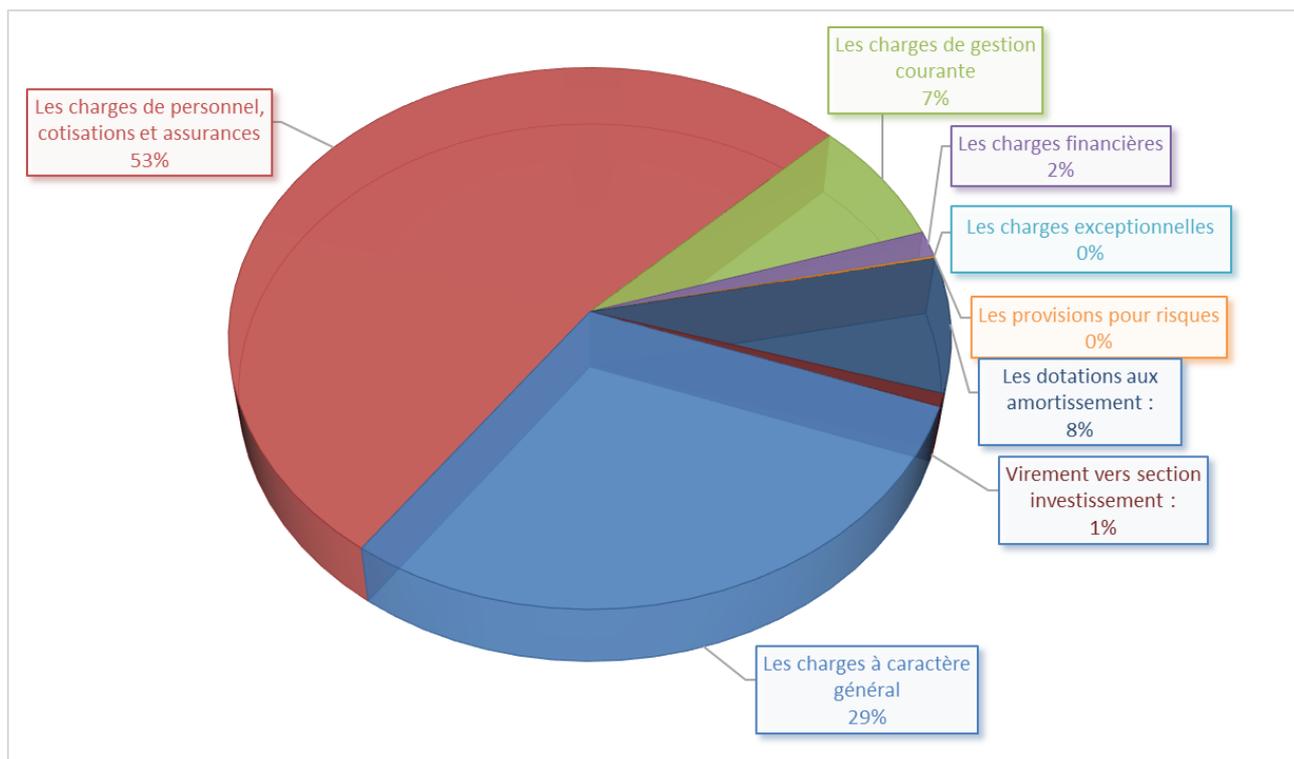
Les opérations d'ordre représentent une augmentation de +22,9% et notamment sur la part des amortissements, pour prendre en compte la nouvelle méthode de calcul des amortissements avec le prorata temporis amené par la M57.

D'origine, la valeur n'est que de 1 530 000 € ; 180 000 € ont été pris en considération pour permettre les amortissements dès 2023 à partir de la date de mise en service.

Cette nouvelle méthode de calcul a pour inconvénient d'augmenter les dépenses de la section de fonctionnement.

Enfin le virement à la section de fonctionnement : 171 246 €

Part et importance par type de dépenses :



RESUME SUR LES DEPENSES FONCTIONNEMENT :

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2023, les prévisions de dépenses de fonctionnement ont été ajustées :

- au cas par cas avec chaque service (à remarquer que certains services ont ajusté leurs demandes budgétaires à la baisse).
- l'appel à un bureau d'études pour connaître l'impact du coût de l'énergie pour prévoir les évaluations financières.

Au global, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1 071 415 € par rapport au total des crédits 2022, du fait de l'augmentation de l'énergie, des salaires et des amortissements.

CONCLUSION SUR LA SECTION FONCTIONNEMENT 2023

Pour équilibrer la section de fonctionnement, il est proposé d'affecter 436 895€ de l'excédent de fonctionnement 2022 évalué à 1 357 315,79€ en recettes de fonctionnement.

Il sera aussi demandé au conseil municipal d'affecter d'une manière provisoire l'excédent de la section de fonctionnement pour permettre de soutenir les investissements pour un montant 920 620,79€.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Rappel des mesures envisagées au ROB et propositions BP2023

Dépenses d'investissement						
	CA	CA	RAPPEL TOTAL 2022	Prospective ROB 2023	PROPOSITIONS BP 2023	BP 2023 / DOB 2023
	2020	2021				
Dotations et fonds divers (Chap 10)	0	1 964 104	0	0	0	
Subventions d'investissement versées (chap 13)	0	94 800	0	0	0	
Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23, 204)	4 506 017	3 562 416	7 258 070	5 954 900	9 217 300	55%
compte tiers (45)	53 370		0			
Reste à réaliser (hors PPI)	2 718 979	3 150 632	0	3 030 930	3 030 949	0%
Sous-total dépenses d'équipement	7 278 367	8 771 951	7 258 070	8 985 830	12 248 249	36%
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	1 531 285	1 606 472	1 611 750	1 701 400	1 701 320	0%
Refinancement emprunt	0	0		0		
Autres immobilisations financières (chap 27)	0	0	10 000	10 000	10 000	
Total des dépenses réelles d'investissement	8 809 652	10 378 423	8 879 820	10 697 230	13 959 569	30%
Total des dépenses d'ordre d'investissement			719 625		618 532	
Total des dépenses d'investissement			9 599 445		14 578 101	

Détail des dépenses d'investissement :

Les investissements ont été recensés par les services.

Les dépenses d'équipements représentent 9 217 300 € et notamment :

Les principales opérations sont :

- les achats de matériel de tous les services
- la reprise de concessions de cimetière et de cases de columbarium : 64 200 €
- des achats de matériels et travaux d'amélioration des équipements sportifs : 170 300 €
- des achats de 4 véhicules pour 132 000 €
- des travaux de plantations ou d'aménagement des espaces verts : 125 060 €
- des travaux de voirie pour 3 729 220,50 €, notamment incluses les opérations d'envergure comme :
 - travaux d'enfouissement avenue Jehan de Brie 3^{ème} tranche
 - Boulevard du Docteur Lorimy
 - Réfection de la place St Denis rue de la pêche et Bertrand Flornoy
 - Place du marché
 - Avenue de Strasbourg aménagement de liaisons douces
 - Promenade du bord de l'eau aménagement de liaisons douces
 - Ile aux oiseaux aménagement de la passerelle piétonne
- des travaux de bâtiment pour 3 824 780 €, notamment :
 - aménagement et isolement du local 4500 (anciens locaux Brodard)
 - l'agrandissement du local police municipale
 - poursuite de l'ancienne Banque de France
 - réhabilitation de l'espace Lafayette
 - la mise en sécurité de la commanderie
- des travaux d'informatique pour 686 910 €, notamment :
 - achat de matériels et travaux de câblage divers
 - étude de portée et panneaux photovoltaïques CTM
 - la poursuite de la vidéo protection

Les dépenses d'investissement comprennent également :

- le remboursement du capital de la dette pour 1 701 320 €.
- le dépôt d'un cautionnement à verser pour 10 000 €

Les opérations d'ordre représentent 618 532 € et concernent :

- les amortissements des subventions et les travaux en régie
- les opérations de remboursement d'avance sur marchés publics et insertion de publicité

L'ensemble des dépenses d'investissement représente 14 578 101,35 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement						
	CA 2020	CA 2021	RAPPEL TOTAL 2022	Prospective ROB 2023	PROPOSITIONS BP 2023	BP 2023 / DOB 2023
FCTVA (art 10222)	796 091	440 468	449 900	450 000	450 000	0%
Taxe d'urbanisme (art 10223 à 10226)	429 882	65 140	70 000	80 000	160 000	100%
Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR ex DGE - art. 1341)	684	0	0	0	0	
Subventions perçues liées au PPI (chap 13)	722 454	3 379 687	799 241	591 000	940 688	59%
Opérations pour compte de tiers (chap 45) en recette	53 370	30 000	53 347	0	0	
Reste à réaliser (hors emprunt)	1 668 152				2 097 436	
Autres subventions	65 000				0	
Dépôts et cautionnements			10 000	10 000	10 000	0%
Sous-total recettes d'investissement	3 735 633	3 915 295	1 382 488	1 121 000	3 658 124	226%
Emprunts déjà souscrits		0	0	0		
Emprunts (art 16 hors 166, 16449 et 1645)	1 399 300	1 168 586	1 800 000	3 200 000	4 434 037	39%
affectation du résultat prev fonct	1 536 045	1 975 313	1 655 000	833 100	920 621	11%
cession de terrain		400	3 442 980	533 700	533 775	
Total des recettes réelles d'investissement	6 670 978	7 059 594	8 280 468	5 687 800	9 546 557	68%
Total des recettes d'ordre d'investissement			1 656 671		2 129 530	
Solde d'exécution investissement			316 624		2 902 015	
Total des recettes d'investissement			10 253 763		14 578 101	

Détail des recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement pour 1 736 499 €

- Des dotations et subventions :

- le FCTVA, les taxes d'aménagement pour 610 000 €
- les amendes de police, les subventions nouvelles pour 940 688 € notamment pour la vidéo protection, les réserves du musée, la parc paysager ile aux oiseaux, réhabilitations des rues commerçantes, les city stades.
- le recouvrement des dépôts et cautionnements versés pour 10 000 €.

- L'affectation du résultat de l'exercice 2022 :

Un projet de délibération propose avant le vote du budget 2023 de se prononcer sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement en faveur de la section d'investissement (compte 1068).

- la part affectée à l'investissement (compte 1068) : 920 620,79 €
- l'excédent d'investissement pour 2 902 014.66 €

Puis,

- les restes à réaliser sont de 2 097 436,34 € et concernent les subventions pour :

- La Microfolie,
- La réhabilitation ancien bâtiment Brodard,
- L'acquisition d'un véhicule de police,
- La halle des sports,
- Le stationnement intelligent,
- La Banque de France
- Le parking des coupe-oreilles
- L'éclairage public rue Elvert/Hugo

Ils constituent la part des subventions notifiées non recouvrées ou partiellement et reprise sur 2023.

Et enfin des opérations d'ordre :

- pour 1 958 284 € (les opérations concernant les amortissements d'immobilisations, l'amortissement pour perte de change sur l'emprunt suisse, les frais d'intégration des études et des insertions et le remboursement des avances liées aux marchés publics).

- pour 171 246 € (l'Autofinancement de la section de fonctionnement)

Pour couvrir les dépenses d'investissement, le budget BP2023 a recours à l'inscription d'un emprunt de près de 4,4 M€

L'ensemble des recettes d'investissement représente 14 578 101,35 €.